

# VACCINATIONS

# CONTRE LA DIPHTERIE, LE TETANOS ET LA COQUELUCHE

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

### 1 Pourquoi se faire vacciner ?

La diphtérie, la coqueluche et le tétanos sont des maladies graves.

La diphtérie

- La diphtérie provoque une inflammation de la gorge qui rend la déglutition difficile.
- Elle peut entraîner des difficultés respiratoires, paralysie, défaillance cardiaque et même la mort

Le tétanos

- Le tétanos provoque un raidissement douloureux des muscles, la plupart du temps généralisé sur le corps entier.
- Il peut entraîner un "blocage" de la mâchoire, le patient ne pouvant plus ouvrir la bouche ni avaler. Le tétanos peut entraîner la mort.

La coqueluche

- La coqueluche peut entraîner des crises de toux si violentes que le bébé peut difficilement manger, boire ou respirer. Cette toux peut durer plusieurs semaines.
- La coqueluche peut entraîner pneumonie, convulsions (mouvements saccadés ou regard fixe), lésions cérébrales et la mort.

Le vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche peut prévenir ces maladies. Dans la plupart des cas, les enfants qui reçoivent tous les vaccins sont immunisés contre ces maladies. Si la vaccination n'était plus pratiquée, de nombreux enfants contracteraient ces maladies.

### 2 Vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche

Le vaccin DTP

- Préviens la diphtérie, le tétanos et la coqueluche
- Est utilisé depuis de nombreuses années

Vaccin DTaP

- Préviens la diphtérie, le tétanos et la coqueluche
- Plus récent que le DTP



Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) recommandent l'utilisation du vaccin DTaP plutôt que le DTP. Le vaccin DTaP présente l'avantage de provoquer moins de réactions que le DTP.

Vaccins associés

- Combinaisons : Afin de réduire le nombre de piqûres chez l'enfant, le DTP et le DTaP peuvent être injectés en association avec d'autres vaccins.
- Le DT immunise contre la diphtérie et le tétanos, mais n'immunise pas contre la coqueluche. Il est recommandé uniquement pour les enfants pour qui le vaccin contre la coqueluche est contre indiqué.

### 3 Quels sont les risques associés à ces vaccins ?

- Comme tous les médicaments, les vaccins peuvent entraîner une réaction allergique grave ou même causer la mort.
- Dans les cas de réactions, celles-ci se manifestent sous trois jours et sont de courte durée.
- Dans la plupart des cas, les personnes qui reçoivent le vaccin ne manifestent aucune réaction grave.

#### Réactions bénignes (fréquentes)

- Douleur au bras ou à la jambe
- Irritabilité
- Fatigue
- Fièvre
- Perte d'appétit
- Vomissements

Les réactions d'ordre bénin sont plus rares avec le DTaP qu'avec le DTP.

#### Réactions sérieuses ou graves (assez rares)

Des réactions d'ordre modéré à sérieux sont assez rares avec le vaccin DTP :

- Pleurs ininterrompus (plus de 3 heures) .....100 cas pour 10 000 injections
- Fièvre de 40,5° C degrés ou plus .....30 cas pour 10 000 injections
- Convulsions (mouvements saccadés ou regard fixe) .....6 cas pour 10 000 injections
- L'enfant devient abattu, pâle et moins alerte .....6 cas pour 10 000 injections

Ces réactions sont moins fréquentes avec le DTaP.

#### Réactions sévères (très rares)

Il existe deux types de réactions sévères :

- Réactions allergiques sévères (difficultés respiratoires, état de choc)
- Réactions cérébrales sévères (convulsions prolongées, coma, état de conscience réduit)

S'agit-il de séquelles permanentes ?

- Les experts ont des opinions divergentes sur les effets permanents du vaccin contre la coqueluche sur le cerveau.
- Si ces séquelles sont permanentes, elles sont extrêmement rares.

La majorité des experts pensent que le risque de réactions graves est *moindre* avec le DTaP qu'avec le DTP.

**4****Quand mon enfant doit-il être vacciné ?**

La majorité des enfants doit recevoir une dose aux âges suivants :



2 mois



4 mois



6 mois



De 12 à 18 mois



De 4 à 6 ans

Entre 11 et 12 ans, puis tous les 10 ans il est nécessaire de recevoir un rappel contre la diphtérie et le tétanos.

**5****Que peut-on faire pour réduire les risques de fièvre et de douleur après le vaccin ?**

Vous pouvez administrer un analgésique sans aspirine durant les 24 heures qui suivent l'injection.

Si votre enfant a fait des convulsions ou si l'un de ses parents, frères, ou soeurs a déjà été sujet à des convulsions, ceci est d'une importance primordiale.

**6****Certains enfants ne doivent pas recevoir ces vaccins, ou doivent attendre**

Informez votre médecin ou infirmière dans les cas où votre enfant :

- A déjà fait une réaction modérée ou grave à la suite d'un vaccin
- A déjà été sujet à des convulsions
- Possède un parent, un frère, ou une soeur qui a déjà été sujet à des convulsions
- Est atteint d'une lésion cérébrale qui s'aggrave
- Est actuellement atteint d'une maladie d'ordre modéré à grave

Votre médecin ou infirmière vous communiquera les informations sur la marche à suivre. (Par exemple, on vous conseillera d'administrer l'un de ces vaccins, d'attendre ou d'administrer un médicament après le vaccin pour éviter la fièvre).

**7****Que faire en cas de réaction sérieuse ou grave ?**

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Tout symptôme qui sort de l'ordinaire, tels que ceux décrits au point 3.

Que faire ?

- Contactez un médecin ou emmenez l'enfant chez un médecin immédiatement.
- Expliquez au médecin ce qui c'est passé, la date et l'heure de la réaction et de la vaccination.
- Demandez à votre médecin, à une infirmière ou au service santé de remplir un formulaire VAERS (rapport de réaction adverse à la vaccination) ou contactez VAERS directement au 1-800-822-7967.

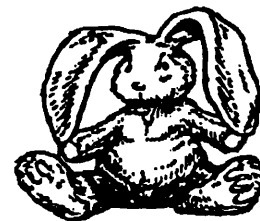
**8****Le programme national d'indemnisation en cas de réaction adverse à un vaccin**

Le programme national d'indemnisation en cas de réaction adverse à un vaccin est un programme fédéral qui a été créé afin d'apporter une aide financière aux personnes ayant subi une réaction adverse provoquée par un vaccin.

Pour obtenir des informations supplémentaires à propos du programme, téléphonez au 1-800-338-2382 ou consultez le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.hrsa.gov/bhpr/vicp/>

**9****Pour en savoir davantage**

- Demandez à votre médecin ou infirmière de vous remettre un dépliant sur le vaccin ou de vous suggérer d'autres sources d'informations.
- Contactez le programme d'immunisation du département pour la santé publique de votre communauté ou de votre état. On vous remettra le *Guide parental de l'immunisation infantile (Parents Guide to Childhood Immunization)* ou d'autres d'informations utiles.
- Contactez les centres CDC pour le contrôle et la prévention des maladies :
  - Composez le 1-800-232-2522 (anglais)
  - Composez le 1-800-232-0233 (espagnol)
  - Consultez le site Internet du CDC à l'adresse suivante : <http://www.cdc.gov/nip>



**U.S. DEPARTEMENT OF HEALTH & HUMAN SERVICES**  
Centers for Disease Control and Prevention  
National Immunization Program

French - DTP/DTaP/DT (8/15/97)  
Vaccine Information Statement  
42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by the Minnesota Department of Health